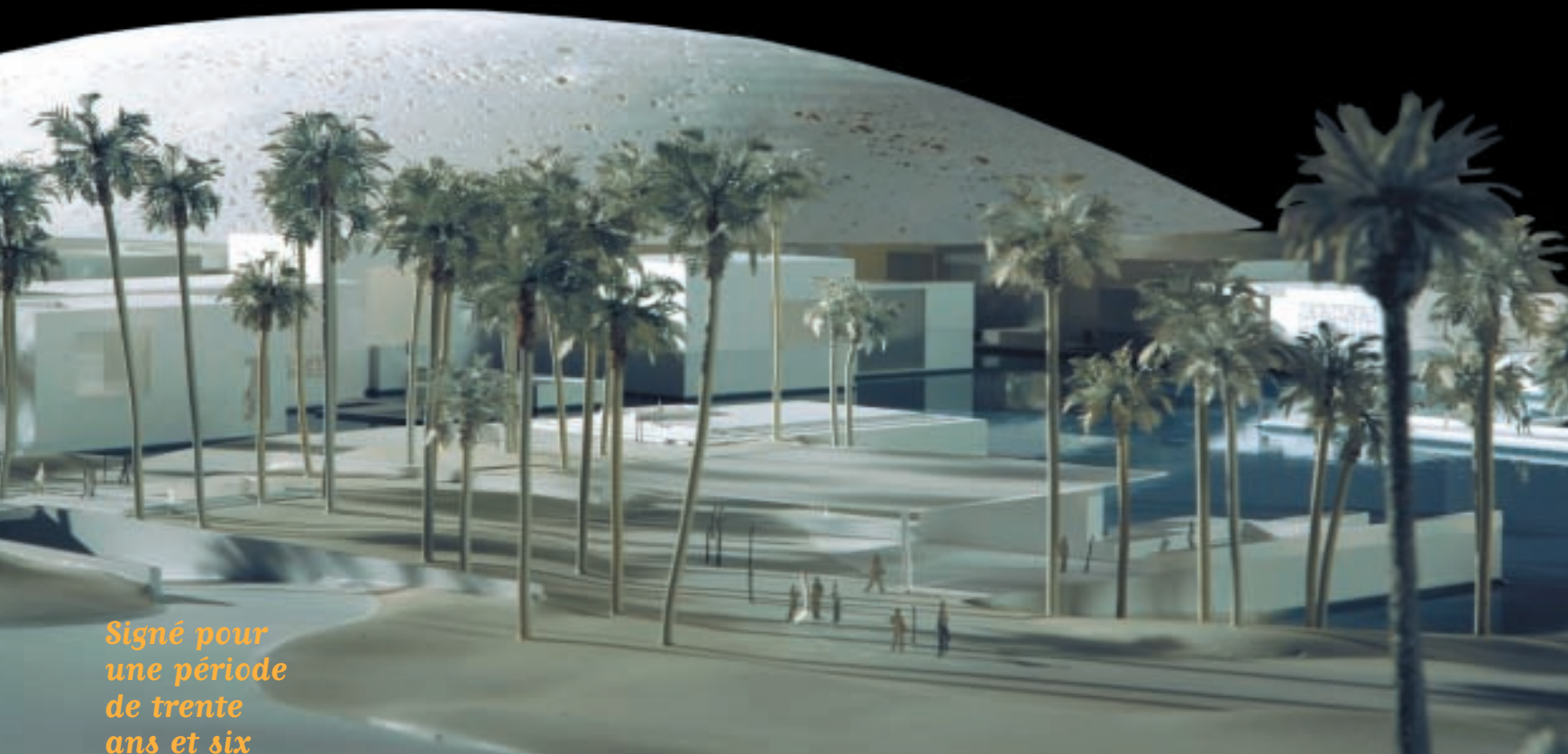


La maquette du projet.



Signé pour une période de trente ans et six mois, ce partenariat doit rapporter à la France non moins d'un milliard d'euros

pour des durées plus ou moins longues. Avant, elle relevait de la coutume et ce n'est qu'avec la loi des musées du 4 janvier 2002, que cette pratique jouit de toutes les garanties de retour. L'opinion publique a toujours cru que les œuvres sont inaliénables, sachant que cette clause n'existait pas avant cette dernière loi. Désormais, avec l'article XI, le dépôt d'œuvres pour une longue durée dans un musée étranger est, actuellement, protégé de toute dérive par la législation française.

LA SIGNATURE DE L'ACCORD

Le mardi 6 mars 2007, une date historique. La signature officielle de l'accord, selon lequel le musée universel des Emirats arabes unis s'appellera Louvre, a eu lieu à l'émirat, devant un parterre d'officiels émiratis et de journalistes venus des quatre coins du globe pour être témoins de cet événement mondial. M. Donnedieu de Vabres, ministre français de la Culture et de la Communication et cheikh Sultan ben Tahnoon, président de l'autorité du Tourisme d'Abu Dhabi, ont paraphé deux exemplaires de l'accord. Cheikh Sultan a prononcé une allocution de circonstance exprimant sa joie "de voir se concrétiser cette alliance d'un nouveau type.

"Ce contrat, a-t-il-indiqué, confirme une orientation stratégique majeure pour l'émirat, une volonté de développement culturel régional et mondial, ce qui nous permettra d'accueillir, grâce à des prêts de longue durée, un grand nombre d'œuvres provenant des musées de France", évoquant la nécessité "du transfert d'expertise des Français pour la formation de personnels dans l'émirat".

M. de Vabres a, de son côté, souligné l'importance historique de l'événement et transmis un message du président français

Jacques Chirac selon lequel "c'est une certaine idée du monde qui s'exprime ici et prend forme" par le biais d'un accord où "chacun, fier de ses racines et de son identité, est conscient de l'égalité dignité de toutes les cultures".

AVANTAGES DE L'ACCORD

Notons que, signé pour une période de trente ans et six mois, ce partenariat doit rapporter à la France non moins d'un milliard d'euros, *Le Monde* ayant laissé filtrer un chiffre inférieur à savoir: 700 millions d'euros. La concession à Abu Dhabi du seul nom du Louvre, rapportera à celui-ci 400 millions d'euros, sans taxation fiscale, ni baisse de dotations budgétaires, dont 175 millions seront versés dans les trente jours après la signature de l'accord, ainsi que 265 millions d'euros pour l'ensemble des autres musées. Pour M. de Vabres et d'après son interview au *Figaro*, les avantages de l'accord sont innombrables. "L'intégralité des financements reçus des émirats, a-t-il-précisé, sera affectée à la seule politique d'investissement de nos musées, à l'acquisition de nouvelles œuvres d'art, au développement de leurs espaces d'expositions, à l'amélioration de leurs conditions d'accueil et au recrutement de collaborateurs".

D'autre part, une agence française dans laquelle les plus grands musées français seront représentés, verra le jour à Abu Dhabi. Surnommée *l'Agence internationale des musées de France*, elle a été créée à la demande du ministre de la Culture, sous forme de société par actions simplifiée, dont les parts seront détenues par tous les musées ayant le statut d'établissements publics: le Louvre, le Centre Pompidou, les musées d'Orsay, du Quai Branly, Guimet, Rodin, la Réunion des

musées nationaux et Versailles [...]. Elle aura pour mission la formation des personnels scientifiques et la direction du musée d'Abu Dhabi. Sur ce sujet, Jean-Hubert Martin a déclaré: "Une équipe française sera mise en place à Abu Dhabi par l'Agence internationale des musées de France pour aider cette nouvelle structure à se créer et à former des équipes sur place pour les rendre autonomes. On aura toutes les garanties. Toutes les craintes apparues au moment de la polémique, sont infondées, car la France va donner les structures nécessaires pour édifier un musée selon l'éthique propre aux musées français".

ARCHITECTURE DE JEAN NOUVEL

Quatre architectes de renommée internationale ont présenté aux autorités d'Abu Dhabi les maquettes commandées par la compagnie d'Abu Dhabi pour le développement touristique et l'investissement (TDIC). Ils sont détenteurs de prix internationaux et, trois d'entre eux, ont été lauréats du prix Pritzker, la plus haute distinction dans le domaine de l'architecture. Frank Gehry, architecte anglo-américain, prendra en charge la maquette du Guggenheim d'Abu Dhabi, un musée d'art contemporain premier en son genre au Moyen-Orient. L'architecte britannique d'origine irakienne, Zaha Hadid, signera la création du centre des arts vivants qui présentera au sein de sa programmation musicale, théâtre et danse du plus haut niveau. Quant au Français Jean Nouvel, il aura à sa charge le musée du Louvre et le Japonais Tadao Ando sera l'auteur du Musée de la mer qui présentera l'histoire maritime des Emirats arabes unis et toute la région du Golfe. Jean Nouvel et son agence (elle n'a été chargée du projet qu'en octobre dernier), ont élaboré le projet du futur musée d'Abu Dhabi. La réalisation des galeries permanentes se fera progressivement en dix ans, sur 6.000m² d'un total de 24.000m². "Ce Louvre, explique Jean Nouvel, est un musée construit sur l'eau comme une île recouverte d'une ombrelle d'acier de 180 mètres de diamètre reposant sur trois pieds. Sous la coupole dentelée laissant passer la lumière, on trouve un ensemble d'édifices mis en fonction de leurs usages futurs, mais qui ne seront pas tous couverts par l'ombrelle".

Conçu par Jean Nouvel, le bâtiment du Louvre, qui coûtera 83 millions d'euros payés par l'émirat, sera mis en chantier cette année. A noter qu'une exposition consacrée aux concepts et maquettes des bâtiments futurs a eu lieu aux *Emirates Palace* à Abu Dhabi, hôtel de sept étoiles, en présence de cheikh Mohamed Ben Zayed Al-Nahyan, prince héritier et président du Conseil exécutif de l'émirat: "L'île Saadiyat est une preuve de l'objectif de son altesse cheikh Khalifa Ben Zayed Al-Nahyan, président des EAU et gouverneur d'Abu Dhabi, ou du renforcement de la position de l'émirat en tant que destination d'ampleur internationale. Le but de l'île est de créer un patrimoine culturel pour le monde entier. Une porte d'entrée et un repère qui favorisent les expériences et les échanges culturels".

Le projet Abu Dhabi a suscité une polémique en France, mais ce n'est pas la première fois qu'elle organise des expositions à l'étranger

UNE FOIS... EST COUTUME

C'est vrai, le projet Abu Dhabi a suscité une polémique en France, mais ce n'est pas la première fois qu'elle organise des expositions à l'étranger. Les exemples sont nombreux. Dans les années 1990, puis de 1994 à 2001, plusieurs expositions ont eu lieu contre rétribution. 1997: la peinture française du XVII^{ème} siècle à Tokyo, avec le mécénat de Yomiuri Shimbun, contre 336.000 francs. 2000: la Mésopotamie au Japon aussi contre 262.000 francs. Les nombreuses expositions hors de France des tableaux de l'Orangerie ont eu lieu, également, au cours de la fermeture du musée à cause des travaux. Celui-ci a

prêté 84 chefs-d'œuvre de grands noms tels Renoir, le Douanier, Rousseau et Monet dans treize villes du monde. Et ce, pendant trois ans et demi contre 7,088 millions d'euros, une somme qui a été utilisée pour combler le déficit de trésorerie de la Réunion des Musées nationaux. Tout cela, sans citer les travaux de coopération du Louvre à savoir: coopération muséographique avec le musée islamique du Caire; partenariats avec plusieurs pays du Proche-Orient pour la formation, la muséographie, la restauration et mise en valeur des sites. On peut citer la création d'un musée à Jarech, en Jordanie, en coopération avec l'Université de Lille; rénovation par le Louvre du musée de Damas; fouilles au Soudan sur la civilisation de Meroe. Sans oublier que tout au long de l'année, le prestigieux musée français accueille des conservateurs pour de longues périodes. Tout cela sans contrepartie. S

NADINE HARDANE

LE LOUVRE À ATLANTA

Le Louvre a, également, conclu un partenariat avec le High Museum of art d'Atlanta, une des plus grandes métropoles américaines. Ce

partenariat revêt un cachet culturel, scientifique et pédagogique, car il vise à encourager les échanges culturels entre la France et les Etats-Unis.

Le Louvre d'Atlanta comprendra neuf expositions temporaires conçues par les conservateurs du Louvre et du High Museum et qui retraceront l'histoire du Louvre depuis 1793, date de sa création jusqu'à nos jours. Dès le 14 octobre, les visiteurs devaient découvrir une partie de collections royales rassemblées, de François 1^{er} à Louis XVI, grâce à trois expositions comprenant 142 œuvres diverses. 2007 sera consacré à la création de grands départements archéologiques du XIX^{ème} siècle, grâce aux premiers chantiers de fouilles entreprises à l'initiative du Louvre au Moyen-Orient. En 2008, une exposition intitulée: Le Louvre aujourd'hui et demain, aura lieu au musée d'Atlanta se rapportant à l'évolution du Louvre et à sa nouvelle relation avec le monde, par le biais de la création du département des Arts de l'islam, Louvre-Lens et l'ouverture à l'art contemporain. Le coût de cette opération est estimé à 14,9 millions d'euros, dont 5,4 sont destinés à la rénovation des salles de mobilier du XVIII^{ème} siècle français du Département des objets d'art du Louvre.